

Maîtrise d'oeuvre:



SCP MARTIN - BARCELLONA

1, Av. Gustave Eiffel - 11100 NARBONNE
Tél: 04 68 65 00 10
Email : ad.mail@agencead.fr

Maîtrise d'ouvrage:

GDSOL 51

50, rue Étienne Marcel 75002 PARIS

**Centrale Photovoltaïque au sol
sur la commune de**

Masseret (19 510)

Lieu dit "La Picarelle"
Parcelle section A n° 145 et 436

PERMIS DE CONSTRUIRE

Novembre 2022

Visa Maître d'ouvrage :

Visa Maître d'oeuvre :



REF /

Modifié le :

Plan de principe non valable pour exécution

PC1	PLAN DE SITUATION	p 01
	PLAN DE REPERAGE CADASTRAL	p 02
PC2	PLAN DE MASSE	ETAT DES LIEUX p 03
	PLAN DE MASSE GENERAL	ETAT PROJETE p 04
PC2	ZOOM IMPLANTATION BATIMENTS D'EXPLOITATION	PDL / PTR / CITERNE INCENDIE p 05
	ZOOM ACCES AU SITE	PORTAIL p 05b
PC3	COUPES PAYSAGERES	REPERAGE p 06
	COUPE PAYSAGERE AA	COUPE DE PRINCIPE EDL p 07
	COUPE PAYSAGERE AA	COUPE DE PRINCIPE EP p 08
PC4	NOTICE DESCRIPTIVE	p 11
PC5	POSTE DE LIVRAISON	PLAN / COUPE / ELEVATIONS p 12
	POSTE DE TRANSFORMATION	PLAN / COUPE / ELEVATIONS p 13
	CITERNE INCENDIE	PLAN / COUPE p 14
	PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ET STRUCTURES	TABLES 72 MODULES (3X24) ET 24 MODULES (3X8) p 15
	CLOTURE DU SITE	REPERAGE p 16
	CLOTURE DU SITE	DETAIL p 17
PC6	VOLET PAYSAGER	Insertion - Vision 1 / Environnement proche p 18
	VOLET PAYSAGER	Insertion - Vision 2 / Environnement lointain p 19
	VOLET PAYSAGER	Insertion - Vision 3 / Environnement lointain p 20
PC7	VOLET PAYSAGER	Vision 1 / Environnement proche p 18
	VOLET PAYSAGER	Vision 2 / Environnement proche p 19
	VOLET PAYSAGER	Vision 3 / Environnement proche p 20
PC8	VOLET PAYSAGER	Vision 4 / Environnement lointain p 21
PC11	ETUDE D'IMPACT	

PC 1

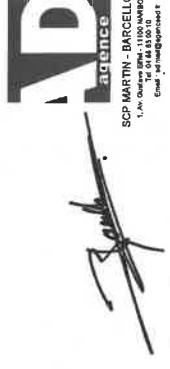
PLAN DE SITUATION DU TERRAIN

- Plan de situation
- Plan de repérage cadastral

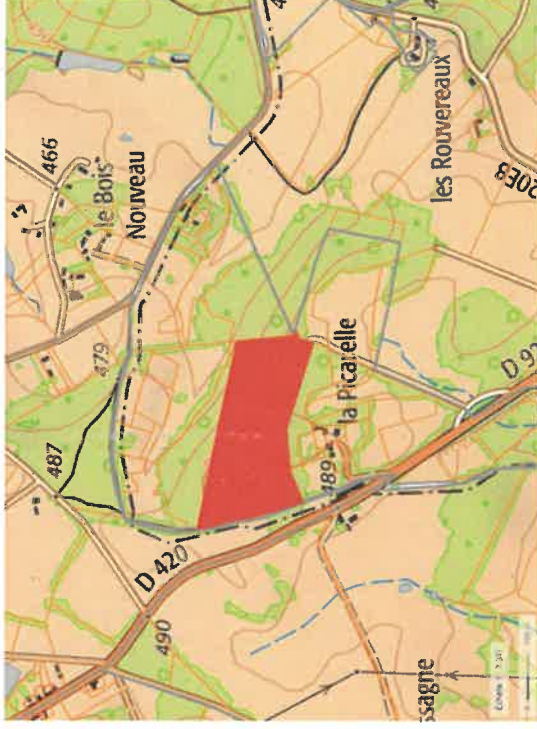
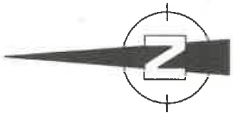
Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



SCP MARTIN - BARCELONA
C. de la Fontaine n° 101
06100 Biot
T. 04 93 81 00 12
E. martin@martinbarcelona.com

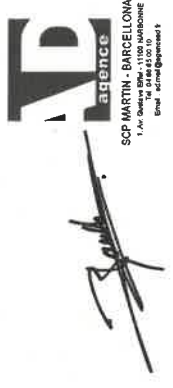


Section A n° 145 - 436
lieu dit: La Picarelle
19 510 MASSERET

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Département :
CORREZE

Commune :
MASSERET

Section : A
Feuille : 000 A 01

Echelle d'origine : 1/2500
Echelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 15/11/2022
(fuseau horaire de Paris)

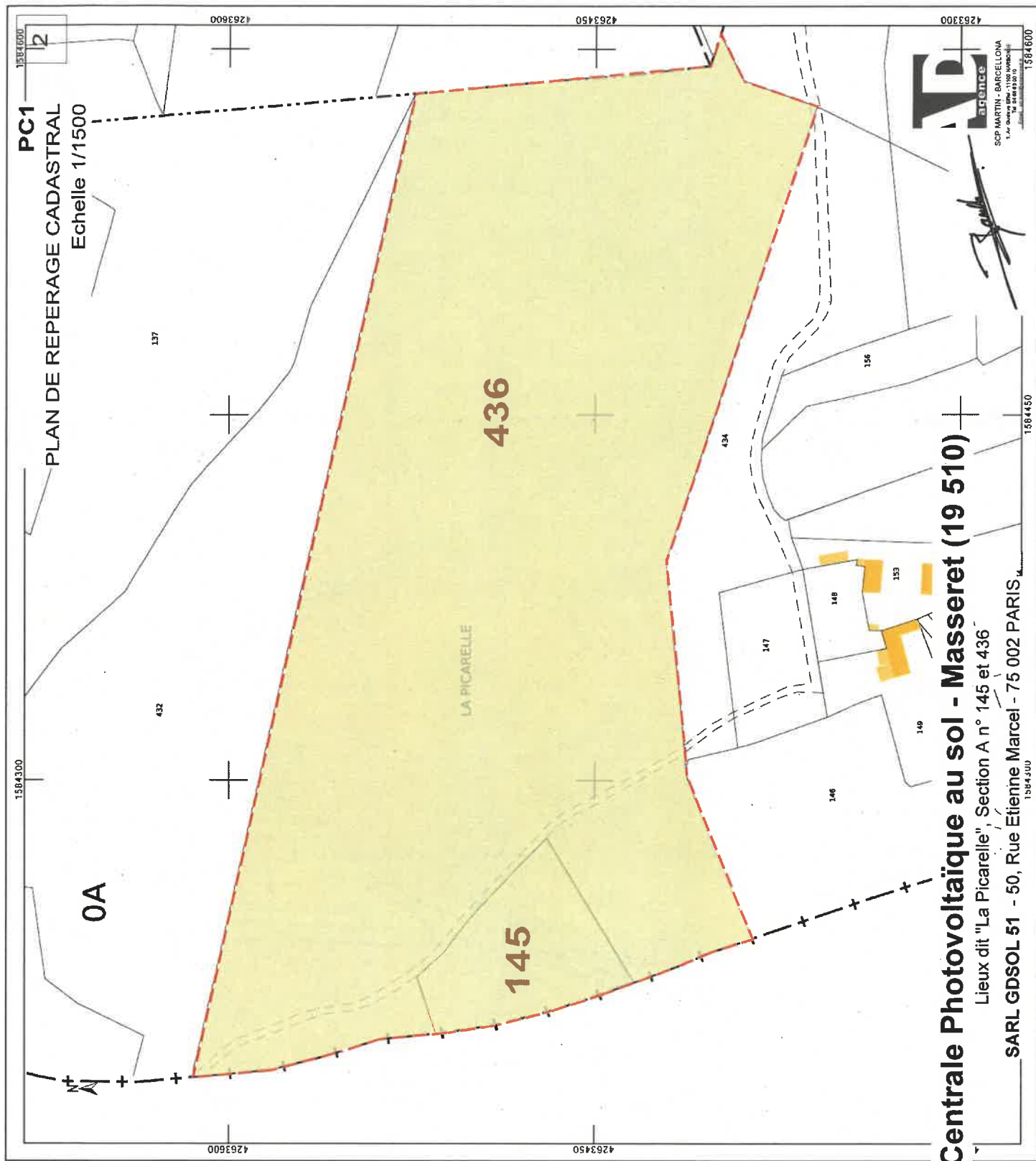
Coordonnées en projection : RGF93CC45

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :

TULLE
Cité administrative Jean Montalat Place Martial
Brigoueix 19011
19011 TULLE Cédex
tél. 05.55.21.80.96 - fax
ptgc.190.tulle@dgflp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics



Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



1584300

1584450

1584600

1584300

PC1

12

PLAN DE REPERAGE CADASTRAL
Echelle 1/1500

0A

137

432

436

LA PICARELLE

145

434

147

146

148

153

156

4263600

4263450

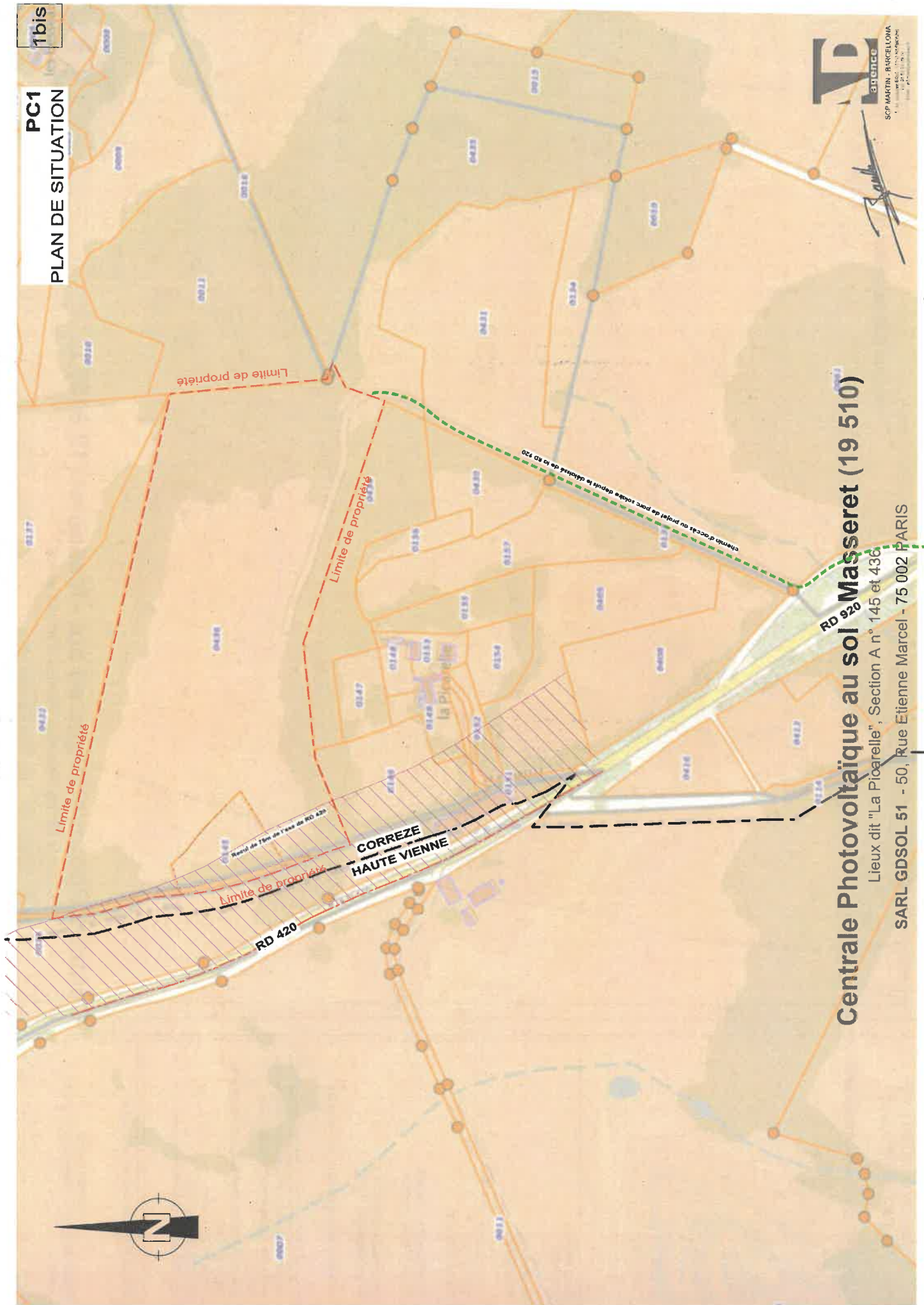
4263300

4263450

4263600

1bis

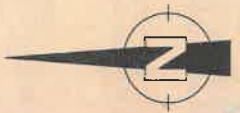
PC1
PLAN DE SITUATION



Centrale Photovoltaïque au sol Masseret (19 510)

Lieux dit "La Pioarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



Limite de propriété

Limite de propriété

Limite de propriété

Limite de propriété

CORREZE
HAUTE VIENNE

RD 420

RD 920

chemin d'accès au projet de parc solaire depuis le dénivelé de la RD 720

Remise de l'axe de l'axe de la RD 420

la Pioarelle

PC 2

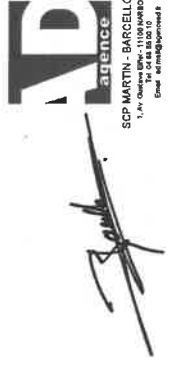
PLAN DE MASSE

- Etat des lieux
- Etat projeté - plan d'ensemble
- Zoom implantation PDL / PTR / Citerne incendie
- Zoom Entrée du site

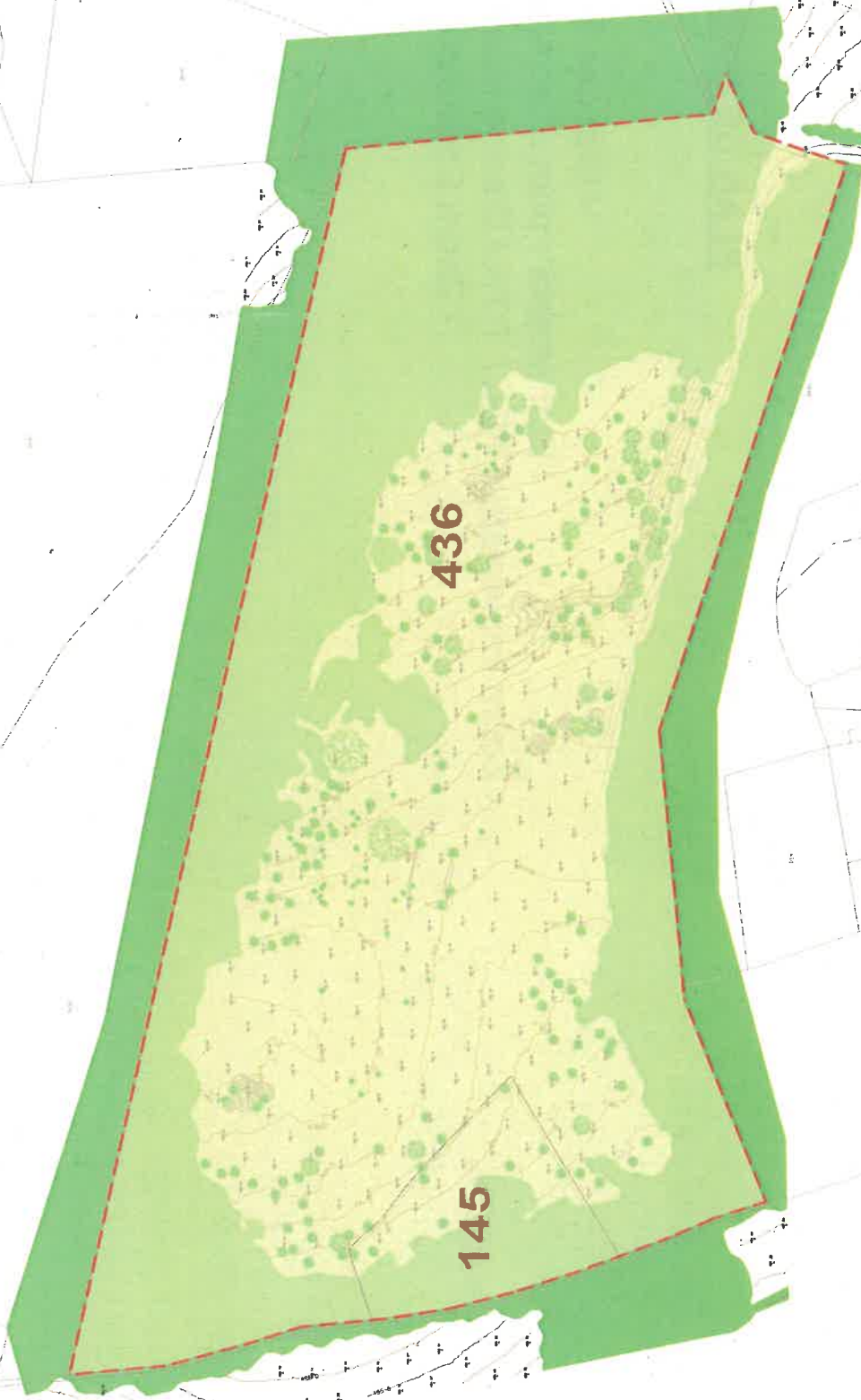
Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

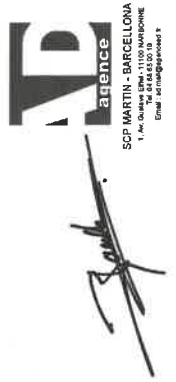
SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



SCP MARTIN - BARCELONA
11 rue de la République
FR 92000 Nanterre
01 41 39 10 10



Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)
Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436
SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS

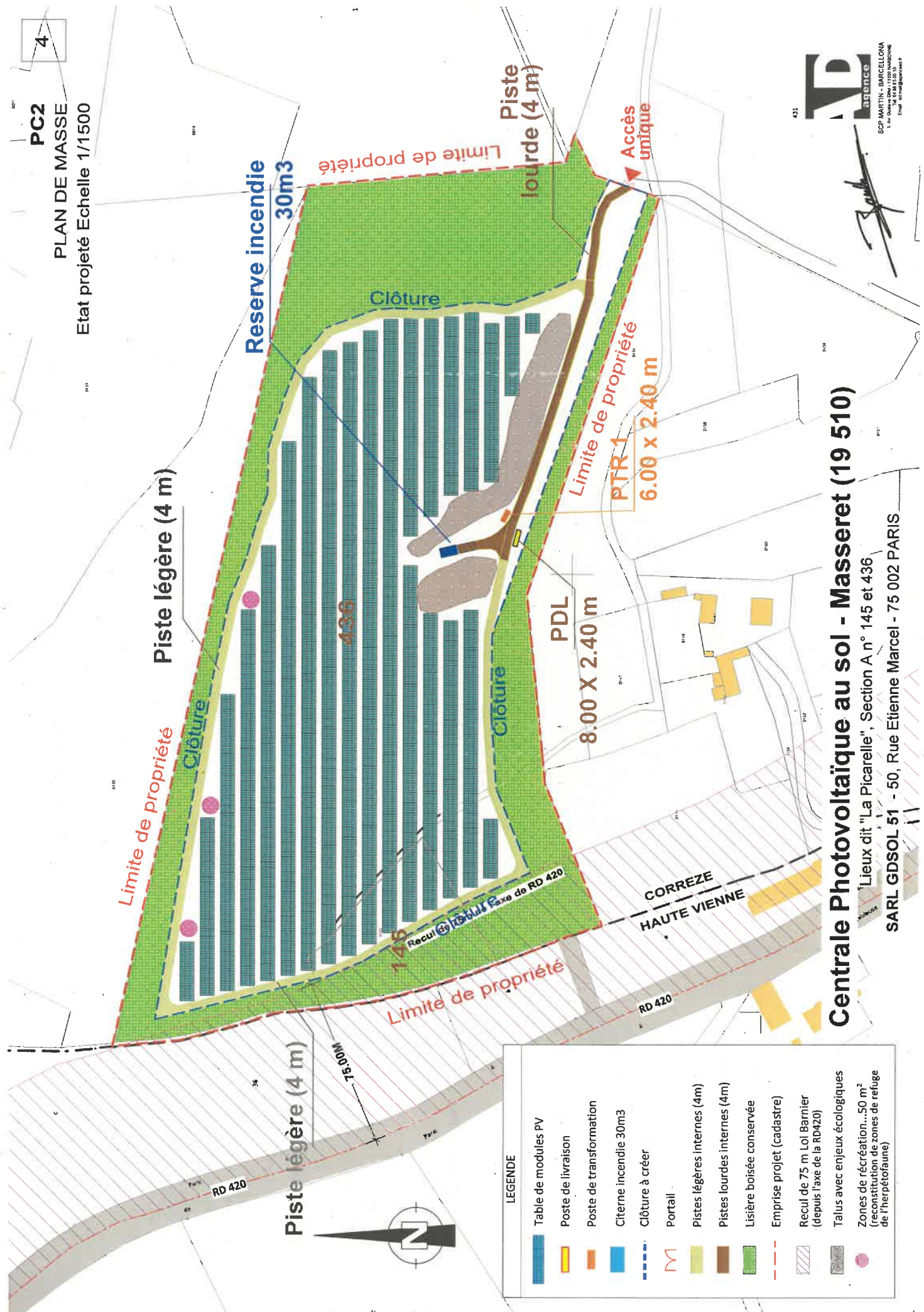


agence
SCP MARTIN - BARCELONA
1, rue de la République - 11000 NARBONNE
Tél : 03 28 53 00 00
www.scpmartin.com

PC2

PLAN DE MASSE

Etat projeté Echelle 1/1500



LEGENDE

	Table de modules PV
	Poste de livraison
	Poste de transformation
	Citerne incendie 30m3
	Clôture à créer
	Portail
	Pistes légères internes (4m)
	Pistes lourdes internes (4m)
	Lisière boisée conservée
	Emprise projet (cadastre)
	Recul de 75 m Loi Barnier (depuis l'axe de la RD420)
	Talus avec enjeux écologiques
	Zones de récréation...50 m ² (reconstitution de zones de refuge de l'herpétofaune)

431



Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dît "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS

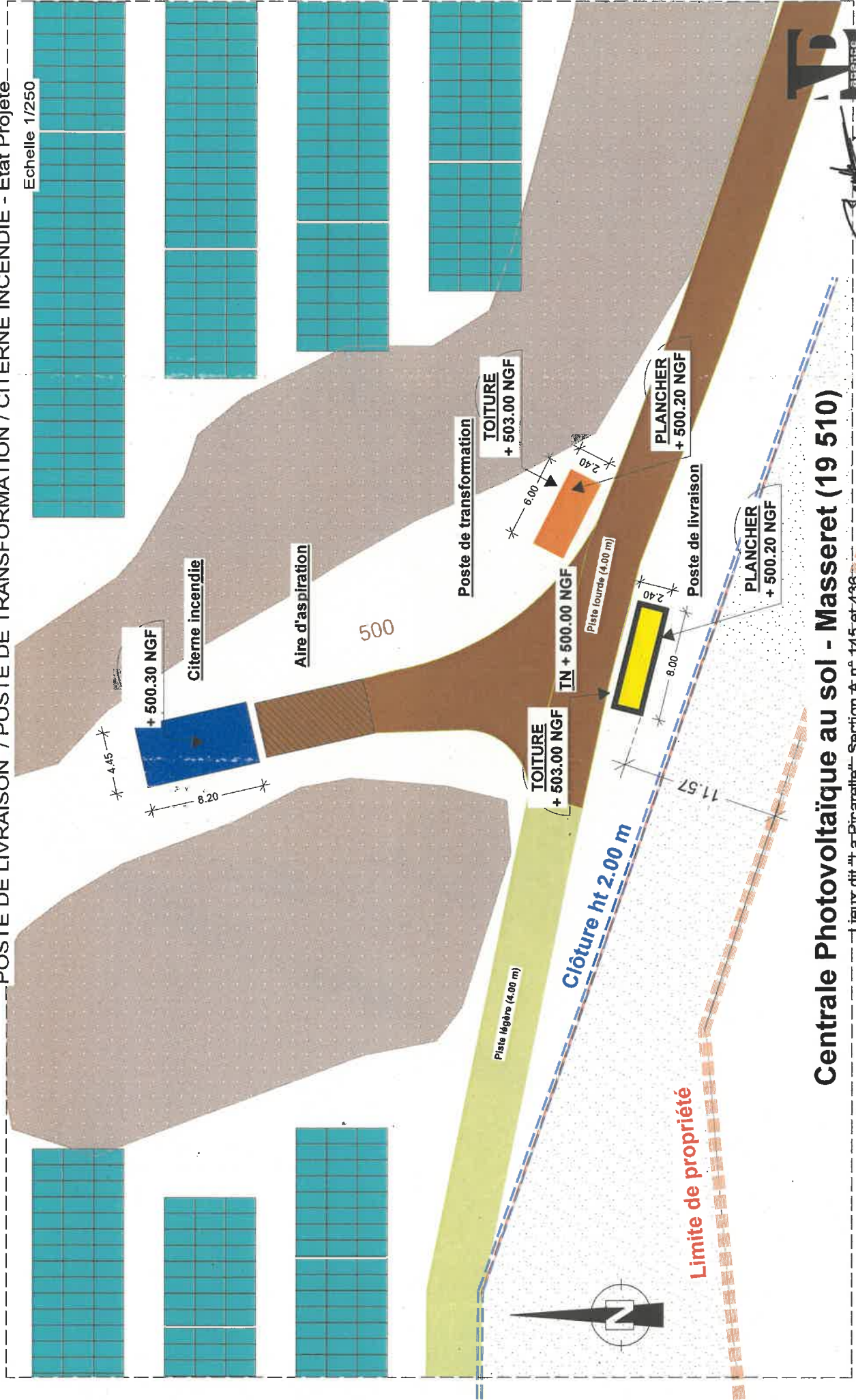


LEGENDE

	Table de modules PV
	Poste de livraison
	Poste de transformation
	Citerne incendie 30m3
	Clôture à créer
	Portail
	Pistes légères internes (4m)
	Pistes lourdes internes (4m)
	Listière boisée conservée
	Emprise projet (cadastre)
	Recul de 75 m Loi Barnier (depuis l'axe de la RD420)
	Talus avec enjeux écologiques
	Zones de récréation...50 m ² (reconstitution de zones de refuge de l'herpétofaune)

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436
 SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



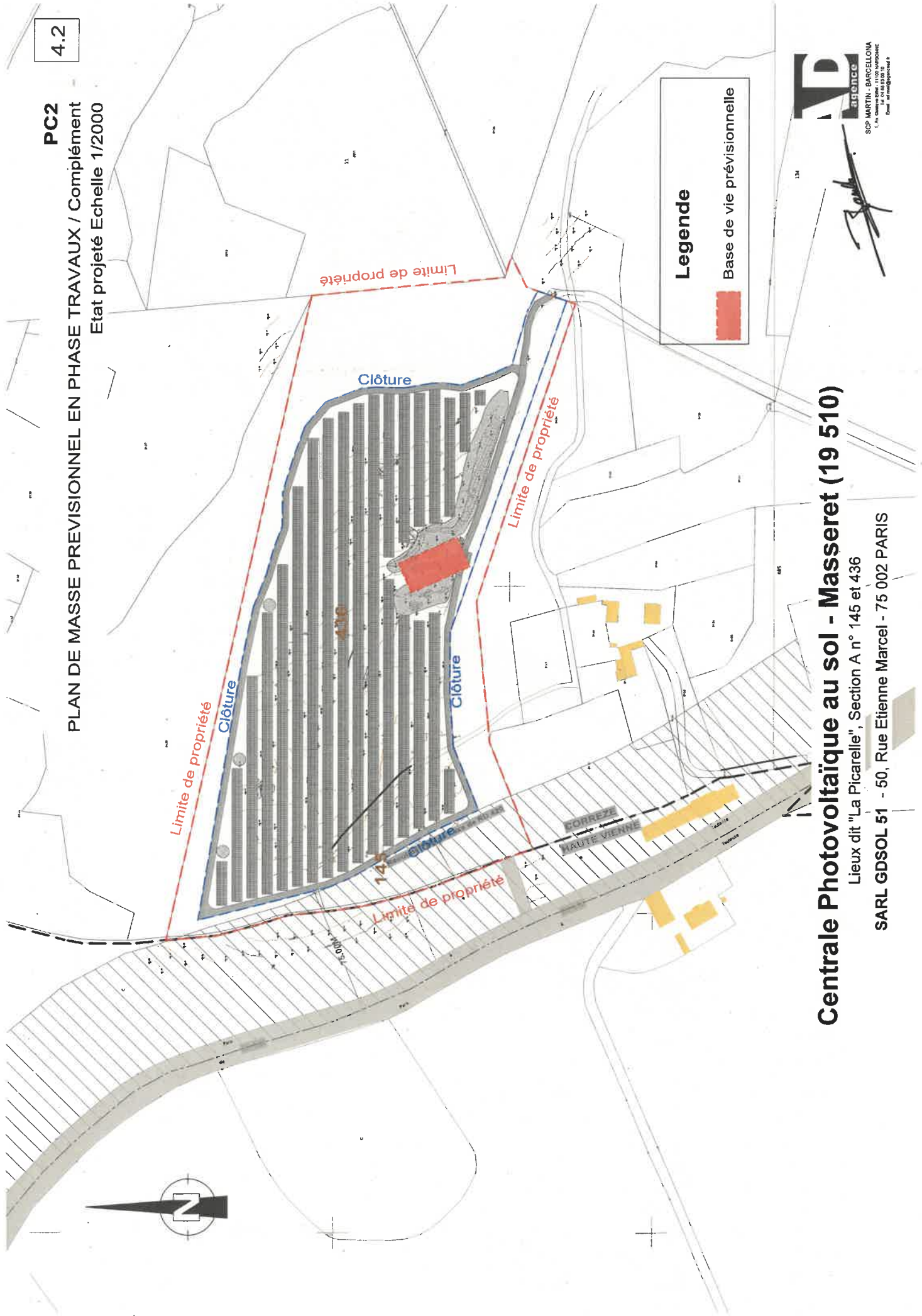
Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La-Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Étienne Marcel - 75 002 PARIS

SCP MARTIN - BARCELONA
1, av. Desvres 92110 MUREAUX
C'est le métier qui compte





Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS

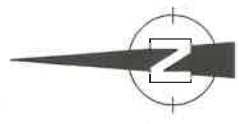
Legende

Base de vie prévisionnelle





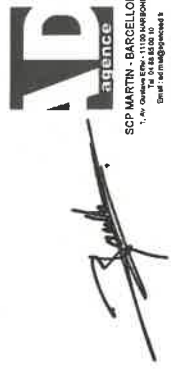
Exemple de structures mises en œuvre au sein d'habitats semi-ouverts (source : Karch)



Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



SCP MARTIN - BARCELLONA
1, Av. Charles Fourier - 11100 MONTPELLIER
04 67 51 49 20 21

PC 3

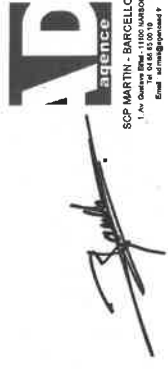
PLAN DE COUPE

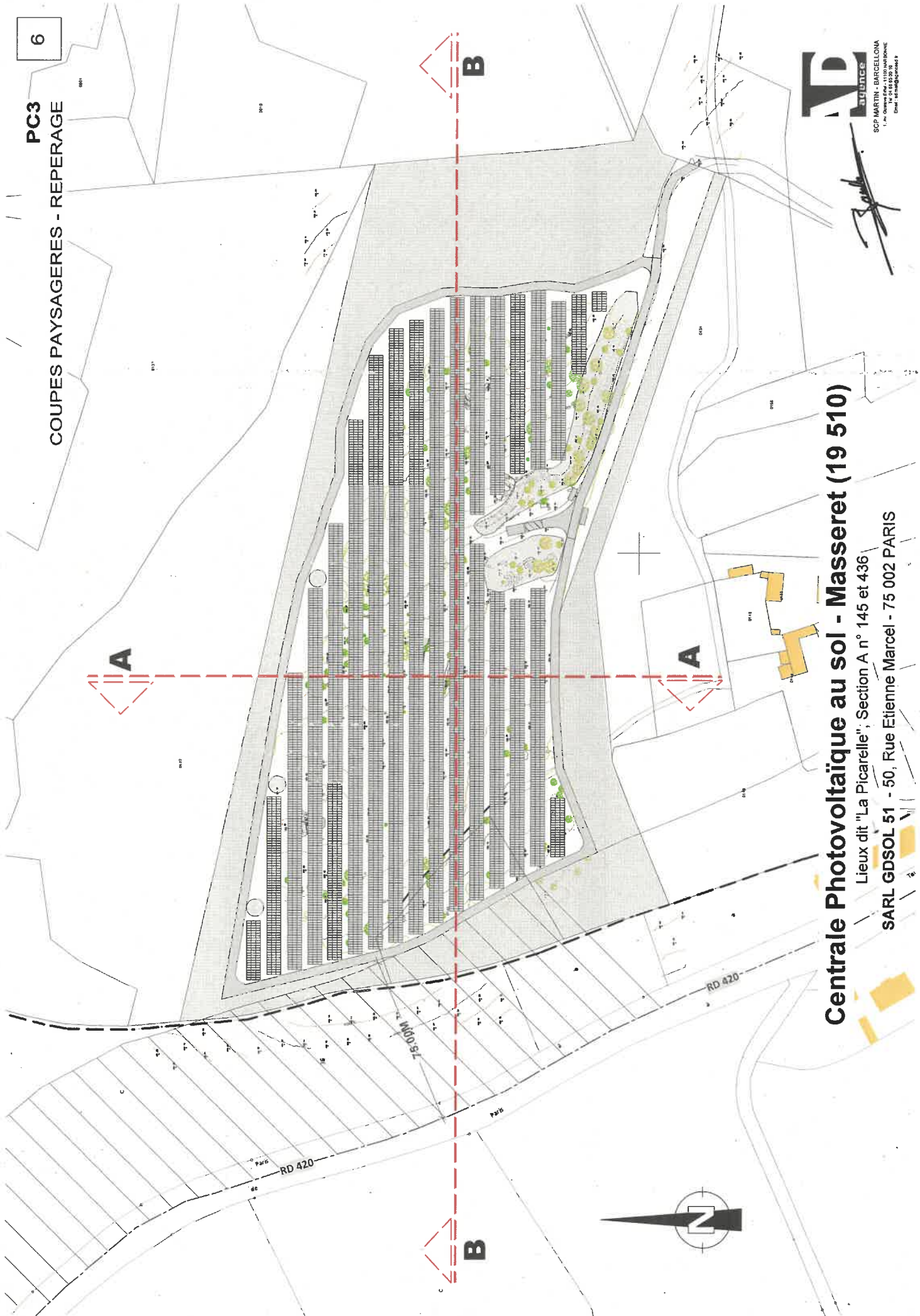
- Plan de repérage
- Coupe paysagère AA'
- Coupe paysagère BB'

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



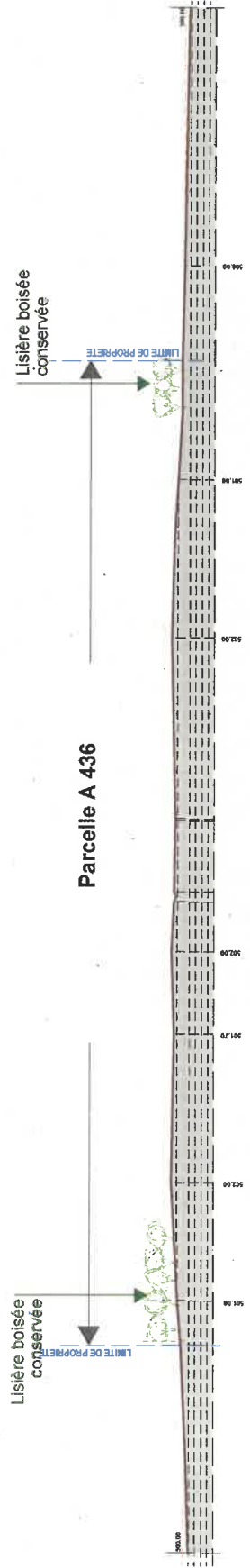


Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

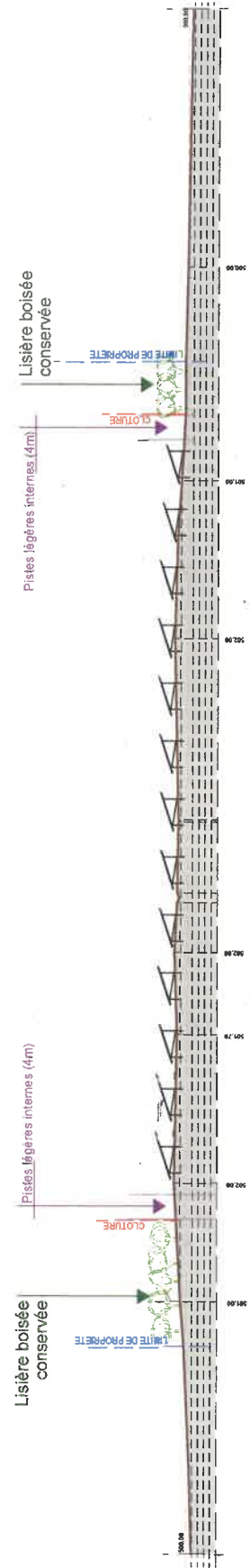
Lieux dit "La Picarelle"; Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS





ETAT DES LIEUX

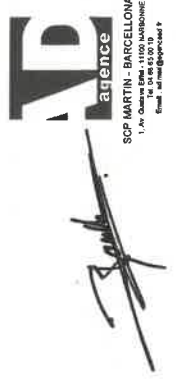


ETAT PROJETE

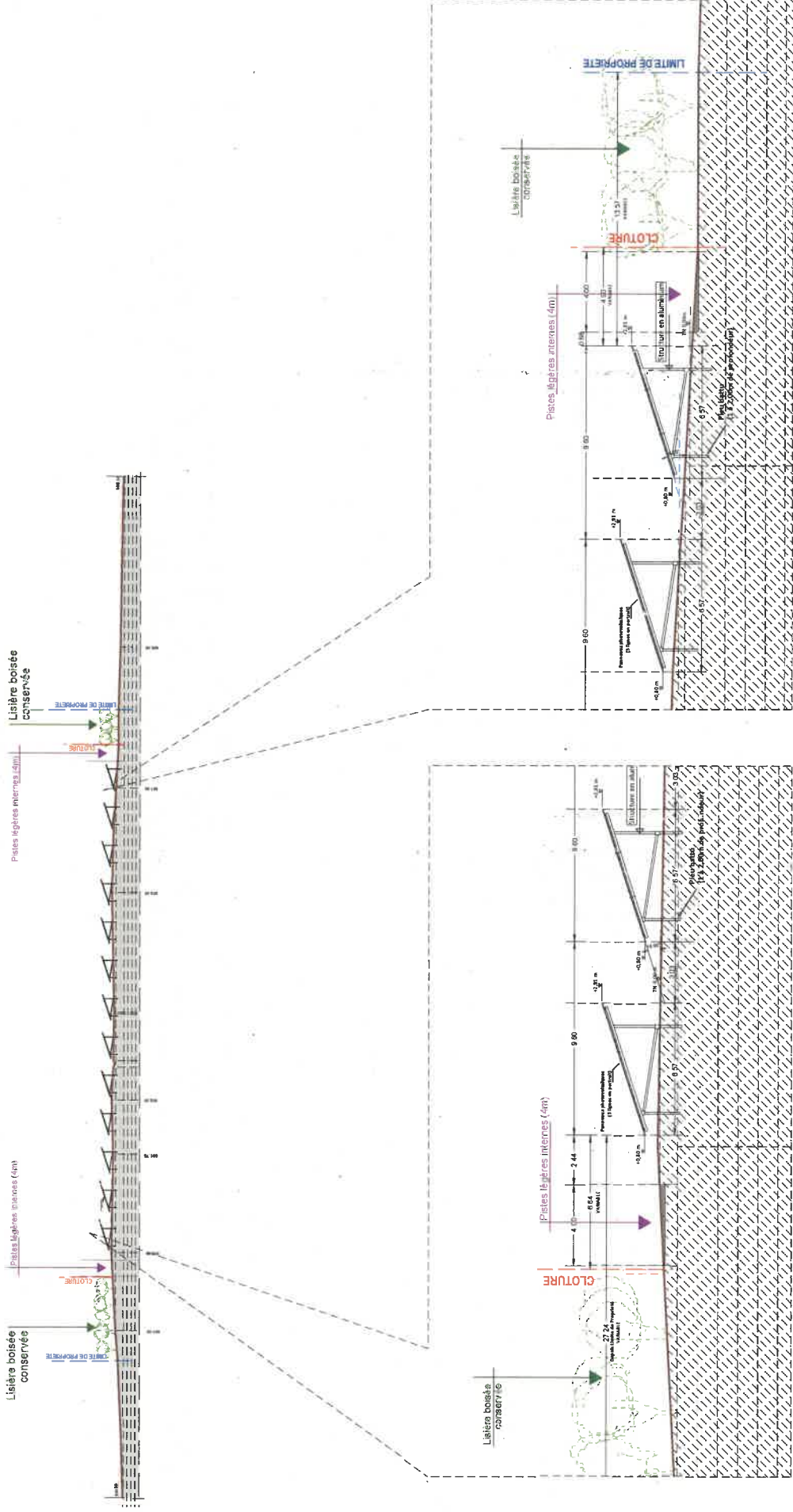
Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

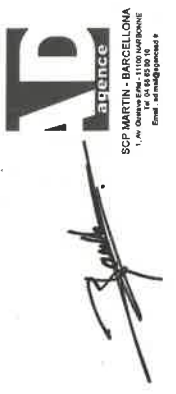
SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS

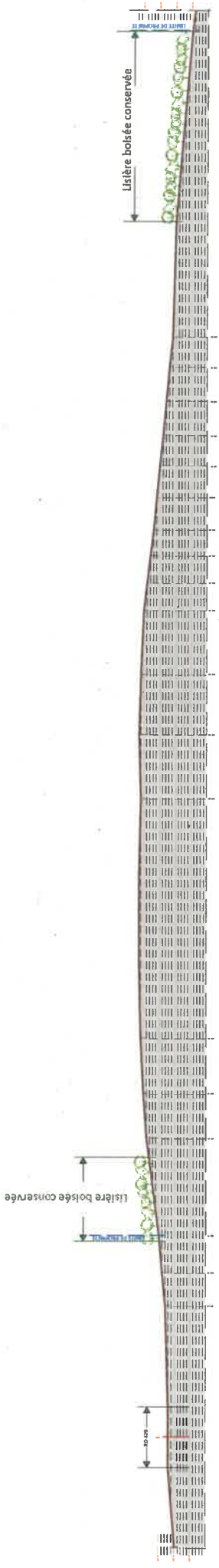


PC3
COUPE PAYSAGERE AA'
ZOOM
Echelle 1/200

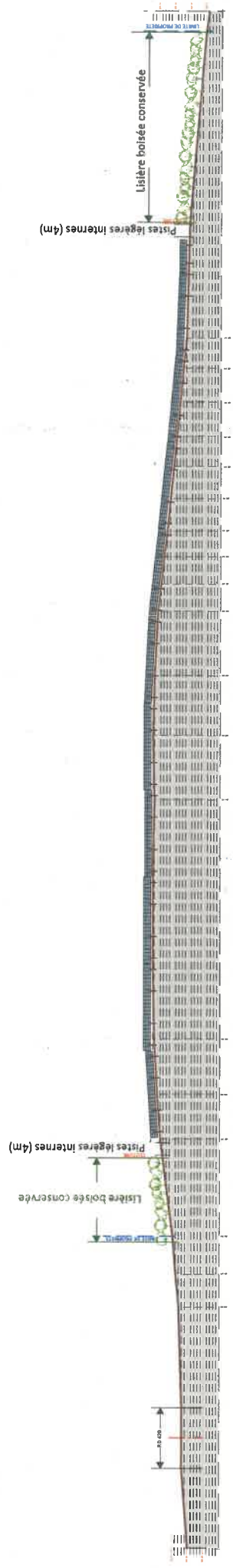


Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)
 Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436
 SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS





ETAT DES LIEUX

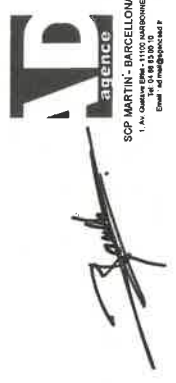


ETAT PROJETE

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

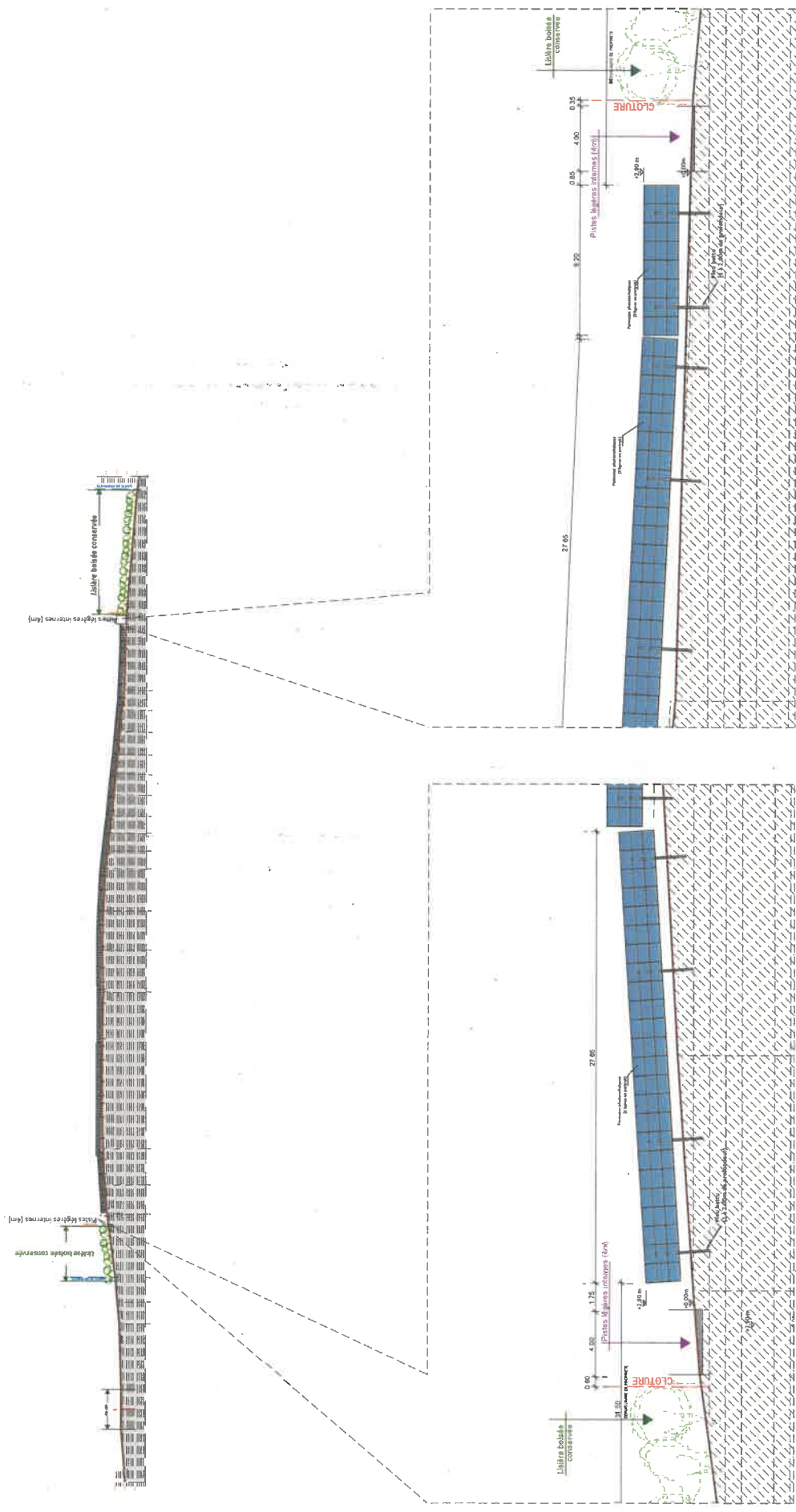
Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS

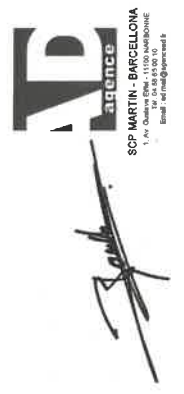


SCP MARTIN BARCELONA
1, Avenue des 1100 Carrières
91 014 83 00 10
01 1 69 10 00 01

PC3
COUPE PAYSAGERE BB'
ZOOM
Echelle 1/250



Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)
 Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436
 SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



PC 4


NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN ET PRESENTANT LE PROJET

- Notice descriptive

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS


AD
SCIENCE
SCP MARTIN - BARCELONA
1, Av. des Arts et Métiers
75003 PARIS
01 42 42 42 42
www.ad-science.com

PORTEUR DU PROJET

Le projet photovoltaïque de Masseret est développé par la société GDSOL 51 filiale à 100% du groupe GÉNERALE DU SOLAIRE.

Toutes les autorisations administratives sont ainsi demandées par la société GDSOL 51 qui sera le maître d'ouvrage de la centrale solaire.

GÉNERALE DU SOLAIRE, pour le compte de GDSOL 51, assure les missions suivantes :

- Assistance à Maitrise d'Ouvrage
- Maitrise d'œuvre
- Exploitation et maintenance

Dans le cadre de la demande de permis de construire du projet photovoltaïque de Masseret, la présente notice constitue la PC 4 et comprend deux parties, selon l'article R431-8 du code de l'urbanisme :

- La situation du terrain et de ses abords
- La présentation du projet

NOTICE DESCRIPTIVE – PC 4

1. L'ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS

1. Localisation

Le projet de parc photovoltaïque prend place au Nord du territoire communal de Masseret (19 510), dans le département de la Corrèze à la limite avec le département de la Haute-Vienne, en région Nouvelle-Aquitaine. Plus précisément, le site s'inscrit à l'est de la RD420 et au nord du lieu-dit la Picarelle.

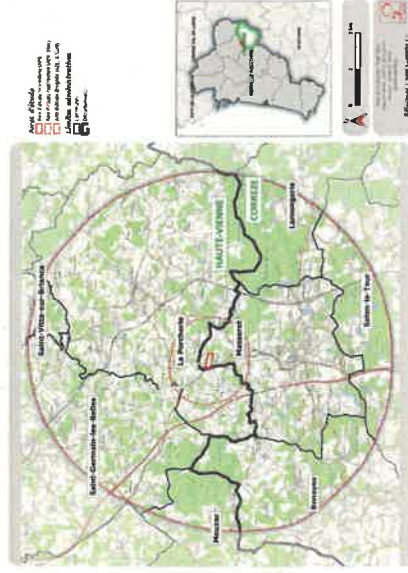
Le projet concerne deux parcelles cadastrales numérotées A 145, d'une superficie de 3 670 m², et A 436, d'une superficie de 61 034 m² soit 6,47 ha au total. Le site d'étude se compose d'une friche industrielle à l'Ouest et d'un boisement dense à l'Est.

Les alentours du site sont marqués par la présence d'un paysage mêlant boisements, prairies bocagères, vallons et reliefs.

PC 4

**NOTICE DECRIVANT LE TERRAIN
ET PRESENTANT LE PROJET**

4 janvier 2023



Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



2. Compatibilité avec les documents d'urbanisme

La commune de Masseret dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) dont elle a approuvé l'usage le 03 mars 2020. Selon le PLU, le site se trouve en zone A « zone Agricole », à savoir une zone naturelle destinée à l'implantation d'un projet de panneaux photovoltaïques.

Comme le définit l'article R151-22 du code de l'urbanisme, la zone A, ou agricole délimite les secteurs équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Le règlement vise ici à :

- Protéger l'espace agricole ;
- Permettre l'évolution du bâti existant ;
- Faciliter la mise en œuvre des équipements liés aux services publics.

Les destinations de constructions interdites sont :

- Les constructions à usage d'habitation ;
- Les constructions à usage de commerce et activités de service ;
- Les autres activités du secteur secondaire ou tertiaire.

Les destinations de construction autorisées sont :

- Les constructions à usage d'exploitation agricole et forestière ;
- Les équipements d'intérêt collectif et services publics.

Un projet de parc photovoltaïque apparaît donc autorisé par le PLU de Masseret dans la mesure où les « équipements d'intérêt collectif et services publics » sont autorisés. En effet, selon la jurisprudence administrative, les panneaux photovoltaïques « destinés à la production d'électricité, et contribuant ainsi à la satisfaction d'un intérêt public » doivent être regardés comme un « équipement présentant un caractère d'utilité publique » (CAA Bordeaux, 13 octobre 2015, n°14BX01130). Cette solution est directement issue de la jurisprudence plus globale qui considère que les équipements de production d'énergies renouvelables, présentent un intérêt général tiré de sa contribution à la satisfaction d'un besoin collectif par la production d'électricité vendue au public. (CE, 13 juillet 2012 n°345970 et n°343306 ; CE, 19 septembre 2014, n°357327 et CAA Marseille, 6 avril 2016, n°15MA01023).

Le site sera ressemé après les travaux pour favoriser la repousse après l'exploitation ancienne du site et les travaux, puis laissé à la repousse naturelle de la végétation. En phase exploitation, la couverture du sol sera maintenue et la végétation herbacée sera entretenue. L'entretien des terrains se fera par pâturage si la végétation revient après la mise en fonctionnement du parc ou à défaut par fauchage mécanique.

Le projet devra tenir compte de la réglementation relative aux conditions d'accès et de voirie (implantation, création de voies nouvelles), de desserte par les réseaux, à l'implantation des constructions, à l'aspect extérieur (constructions, clôtures), aux obligations en matière de réclamation d'aires de stationnement, de plantations, etc.

A noter que deux zones naturelles constituant un réservoir de biodiversité bordent l'est et le nord de l'AEI, sans intéresser directement les terrains d'étude.



Figure 1 - Localisation du site

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS

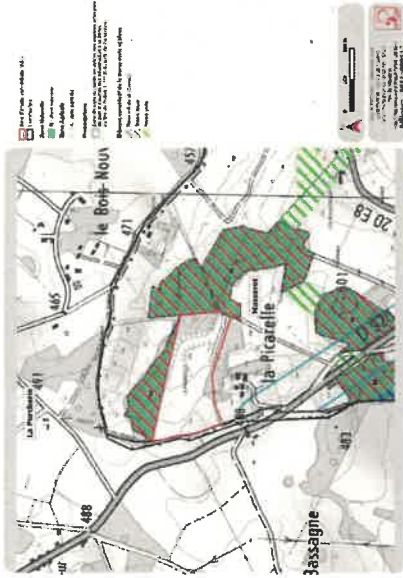


Figure 2 – Extrait du zonage du PLU de Masseret

3. Historique du site

Aujourd'hui libre de tout usage, le site est une friche industrielle qui a accueilli une activité de stockage et de transit de matériaux de 1991 à 1996, dans le cadre de la construction des chaussées de l'autoroute A20 au nord de la Vézère. Le site n'a fait l'objet d'aucun réaménagement. Le projet photovoltaïque s'implante donc dans une zone anthropisée, laissée à l'état de friche sauvage depuis la fin du siècle dernier et ne présentant aucun potentiel agricole, au vu de la nature du terrain.

4. Eléments paysagers au sein du site

Deux ambiances majeures se retrouvent au sein du site. Les trois quarts ouest sont marqués par son caractère minéral. Les terrains correspondent en effet à ceux d'une friche industrielle, la végétation y est diffuse. Tandis que le quart est correspond à un boisement dense, en contrebas du reste de la friche. Un fort contraste existe entre ces deux entités. Depuis la majorité du site, les vues sur le paysage sont cloisonnées par les boisements qui entourent le périmètre immédiat. L'ambiance du site peut présenter un cadre lunaire avec un sentiment de confinement dû à la ceinture boisée qui l'entoure.



Figure 3 – Plats de vue du site

5. Eléments paysagers aux abords du site

Aux abords du site, les éléments conditionnant les perceptions sont les suivants :

- Sur toute la frange sud : un merlon densément arboré d'une hauteur comprise entre 2 et 3 m. Au-delà de ce merlon s'implante le hameau de la Picarelle.
- Sur la frange ouest : une lisière arborée dense s'implante sur la frange ouest du site. Un chemin encaissé et fermé par la végétation marque aussi cette limite. Plus à l'ouest, l'espace s'ouvre sur une parcelle de prairies qui est ensuite délimitée par un talus derrière lequel s'implante la RD920/420.
- En limite nord du site : l'espace est composé d'un merlon de 1 à 2 m de haut. Au-delà s'étendent un boisement dense, puis un espace de prairie.
- A l'est : un boisement s'inscrit à des altitudes inférieures à celles du site.

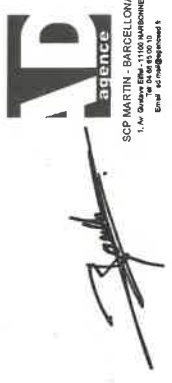
Ainsi, le site constitue un milieu semi-ouvert au niveau d'une friche industrielle. Cet espace se situe sur un bombement de relief, mais il est enserré par des boisements denses et hauts qui le confinent visuellement. La ceinture boisée qui entoure le site constitue en effet un important masque visuel.

Depuis le site, les vues au-delà du périmètre immédiat se font uniquement depuis la partie sommitale et en direction de l'est. Ces visibilitées se font au-dessus des boisements qui s'implantent à l'est.

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



Aucune vue n'est possible depuis l'habitation de la Picarelle et ses espaces privés alentours. En effet, un merlon d'au moins 3 m de haut, largement végétalisé et boisé, sépare cette propriété du site. Il n'y a, dans ces conditions, aucune possibilité d'interaction visuelle entre ces deux lieux.



Figure 4 – Carte caractérisant les abords du site


Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS

AP
agence

SCP MARTIN - BARCELLONA
5, Av. Gueslin-RM - 11100 MAREBOISE
Tél : 03 98 89 26 91
Email : info@martinap.fr

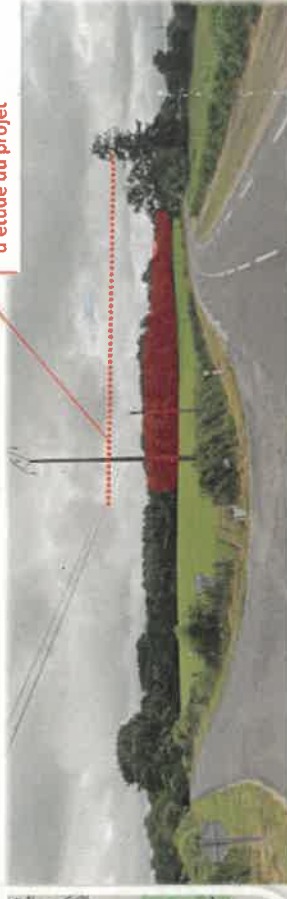




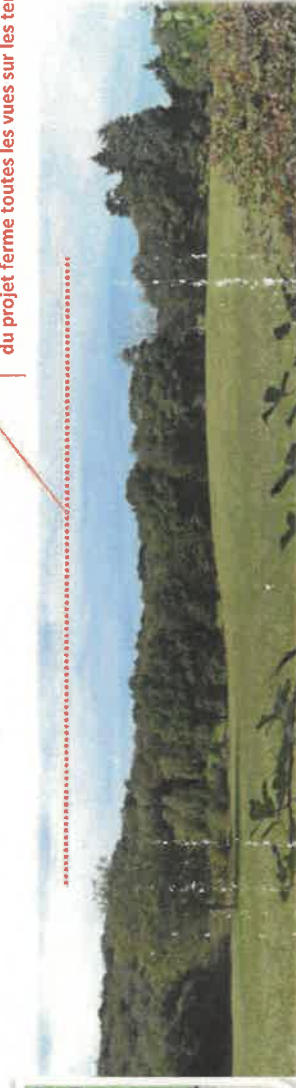
Les vues sur l'aire d'étude du projet sont rendues impossibles par la végétation arborée et la topographie



La lisière arborée constitue la limite ouest de l'aire d'étude du projet



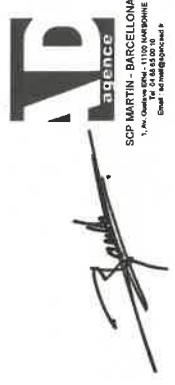
Le boisement qui s'inscrit au nord de l'aire d'étude du projet ferme toutes les vues sur les terrains



Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



SCP MARTIN - BARCELLONA
1, rue Charles Dreyfus - 41000 MONTBONNE
0247 44 00 00

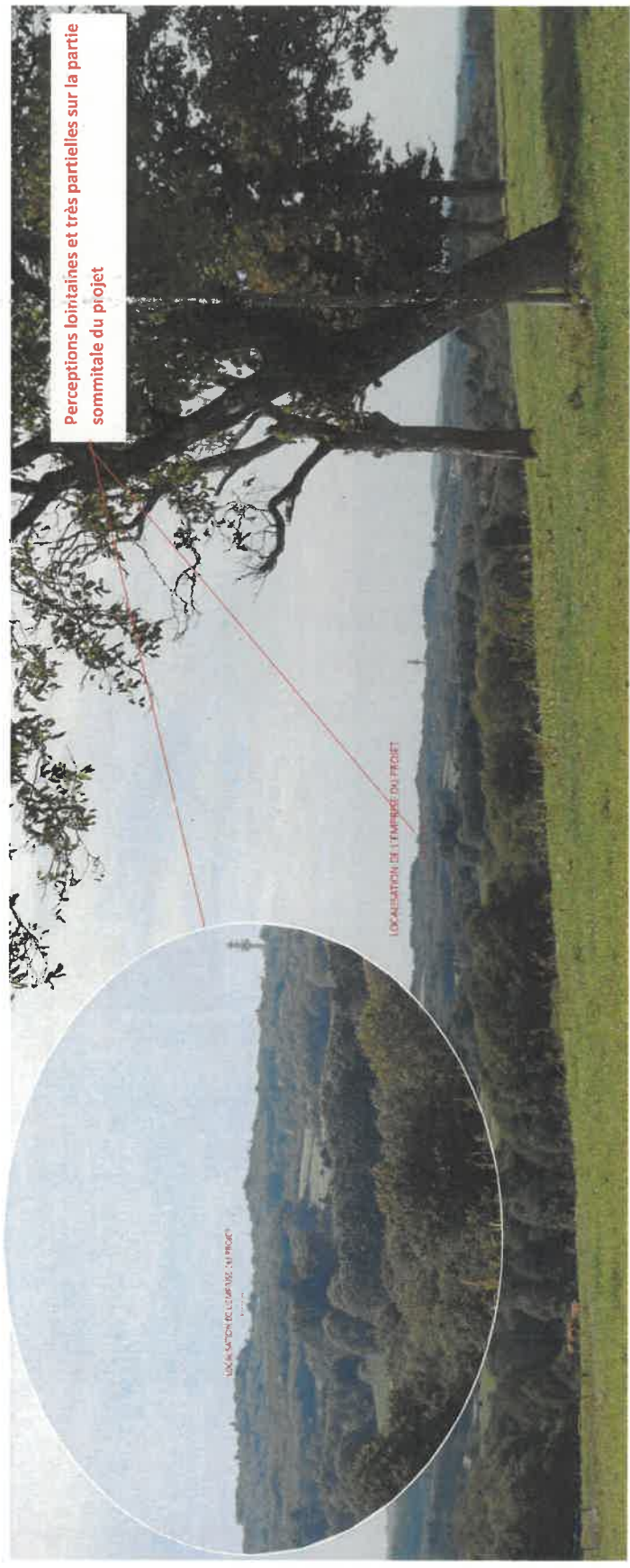
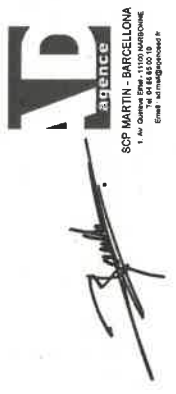


Figure 5 – Prises de vue des abords du site

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



PC4 NOTICE DESCRIPTIVE

2. PRESENTATION DU PROJET

1. L'aménagement du terrain

L'aménagement du terrain a été adapté de manière à prendre en compte les enjeux environnementaux identifiés dans l'état initial de l'étude d'impact, les caractéristiques liées à la nature du sol et les enjeux paysagers.

Compte-tenu de la topographie relativement plane du site, l'aménagement du terrain ne nécessitera pas de modifier la topographie générale du terrain. Les structures porteuses des panneaux seront par ailleurs ancrées dans le sol via des pieux battus ou par des vis, et ne nécessiteront pas d'excavation. L'implantation des postes techniques et de la citerne incendie pourra appeler à un léger nivellement du terrain. Enfin, des tranchées seront creusées pour faire circuler les câbles électriques. En somme, aucune opération lourde de remaniement du sol ne sera opérée sur le site. L'impact du projet sur les sols sera donc faible.



Figure 6 – Exemple de fondations sur pieux battus

2. Le projet d'implantation et ses aménagements techniques

Surface clôturée	~4,6 ha
Puissance installée	~ 4,7 MWC
Nombre de panneaux	8 760 modules
Surface des panneaux photovoltaïques	~ 22 391 m ²
Structures porteuses	Fixes, orientées Sud, inclinaison 18°
Accès au site	Depuis la voie d'accès accessible par la RD 920
Pistes	4m de largeur
Clôture	Linéaire totale d'environ 1 060 m
Dimensions des locaux techniques	PT1 : 6m*2,4m*2,7m PT2 : 8m*2,4m*2,7m
Nombre de locaux techniques	PT1 : 1

PDL : 1	
TOTAL : 2	
PT1 : 14,4m ²	
PT2 : 19,2m ²	
TOTAL : 33,6m²	

Surface des locaux techniques

a) Modules photovoltaïques

Le projet aura une puissance crête installée cumulée d'environ 4,77 MWC. Il sera équipé de tables photovoltaïques qui ne dépasseront pas 2,91m de hauteur pour un impact visuel réduit. Chaque table sera constituée de plusieurs dizaines de panneaux et réparties sur 3 rangées espacées de 2 à 3 m les unes des autres dans la direction Nord-Sud. Cela permettra de limiter les phénomènes d'ombres à l'encontre de chacun des modules.

Les châssis seront quant à eux fixés par des pieux battus ou par des vis, et enterrés entre 0,8m et 1,80 m de profondeur. Les châssis auront une inclinaison 18° pour un rendement optimal.

b) Les locaux techniques au sein du site

Le parc solaire comprend 2 bâtiments techniques en béton préfabriqués, afin d'intégrer les postes de transformation, de monitoring et de raccordement au réseau électrique de distribution. La pose des locaux techniques sera faite à l'aide d'une grue et conduira à une imperméabilisation ponctuelle permanente du sol. Les locaux techniques, comme toute autre installation liée au projet, ne dépassera pas 3m de hauteur pour limiter leur impact visuel.

Placé à proximité du portail d'accès sur le côté Est du site, le poste de transformation ne sera pas visible de l'extérieur du site grâce au masque visuel exercé par les boisements préservés qui sont positionnés autour de la centrale. Ayant pour dimensions 6m*2,4m*2,7m, la surface plancher du poste de transformation est estimée à 14,4m². Le poste de livraison quant à lui sera positionné au plus près du réseau Enedis, c'est-à-dire au Sud du site. Ayant comme dimensions 8m*2,4m*2,7m, la surface plancher du poste de livraison est estimée à 19,2m².

La partie livraison des câbles des postes techniques sera enterrée par rapport au terrain.

c) Réseaux

La centrale photovoltaïque sera directement raccordée au réseau Enedis dès sa mise en service. Pour ce faire, une antenne HTA de 80m environ sera créée en franchissant la RD 920 jusqu'à la ligne HTA passant à proximité. Etant donné que la création de cette antenne s'effectuera en bordure de la route départementale existante, les impacts du raccordement seront très faibles.

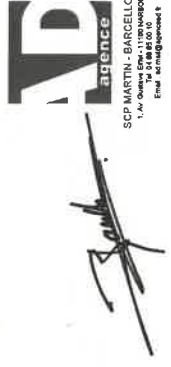
Aucun réseau d'eau potable ou d'eaux usées n'est présent sur le site d'étude ou à proximité immédiate. La centrale ne nécessitera pas de raccordement aux réseaux d'eau, qu'elle soit potable ou usée. En phase chantier, l'épuration des eaux des sanitaires de chantier sera gérée de manière autonome. Concernant l'eau potable, il sera prévu l'installation de citernes d'eau.

En phase exploitation, seule une réserve d'eau sera stockée sur le site au sein d'une citerne souple, conformément aux préconisations du SDS 19. Elle sera remplie en fin de chantier.

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



- o Clôture et portail : Le portail et la clôture seront en acier galvanisé de couleur vert.
- o Locaux techniques : Les bâtiments (préfabriqués béton) seront dans des coloris discrets pour s'intégrer dans le paysage (teinte gris métallisé).



Figure 7 – Exemple de local technique

d) Sécurité SDIS 19
Le parc comportera 1 cîteme souple de 30 m3 réservée au SDIS en cas d'incendie au sein de la centrale. Elle sera située à l'entrée du site de la centrale, en bordure de chemin. Une aire de mise en aspiration (8m*4m) est prévue pour permettre la mise en station d'un engin.

3. Traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain

e) Végétation en limites de terrain
Pour des raisons à la fois écologiques et paysagères, le projet évite une grande majorité des boisements à proximité du projet. Une frange boisée sera conservée sur toute la périphérie du site d'implantation. Aucun des éléments constituant le parc ne sera alors visible.

f) Clôture et accès au site
Une clôture d'une hauteur de 2m et de type grillage en acier galvanisé vert, souple, simple torsion, posé sur poteaux métalliques est prévue sur la totalité de la périphérie de l'emprise. La clôture aura un linéaire total de 1 060 m environ.

L'accès au site de la centrale se fera par un portail d'entrée principal, depuis la voie d'accès à l'Est du site issue de la RD 920. L'accès sera pourvu d'un portail de 6m de largeur, de couleur vert et d'une hauteur de 2m environ.

La centrale sera équipée d'une piste légère de circulation périphérique interne d'une largeur de 4m, nécessaire à la maintenance et permettant l'intervention des services de secours et de lutte contre l'incendie. Elle consiste en un simple profilage sans empiérement.

Une piste lourde sera également créée depuis l'entrée jusqu'aux postes électriques et à la cîteme incendie. De 4 m de large, elle sera composée d'un revêtement de type géotextile et recouverte de gravas.

g) Locaux techniques en limite de terrain
Deux locaux techniques seront positionnés au sein de la centrale. Le premier est un poste de transformation qui sera implanté à proximité du portail d'entrée en limite Est du site. Ce local technique aura une surface plancher de 14,4m² et les dimensions suivantes : 6m*2,4m*2,7m.

Le second est un poste de livraison qui sera positionné à l'Est du site, dont la surface plancher atteindra 19,2m² pour les dimensions suivantes : 8m*2,4m*2,7m. La surface de plancher occupée par les 2 locaux techniques est estimée à 33,6 m².

Ces deux locaux ne seront pas visibles depuis l'extérieur de la centrale photovoltaïque.

4. Matériaux et couleurs des constructions
Les matériaux caractéristiques utilisés pour les installations et constructions définies dans le présent projet architectural sont :

- o Panneaux photovoltaïques : Les panneaux sont équipés de cellules photovoltaïques de couleur foncée (bleu nuit, noir).
- o Structures : L'ossature métallique des structures est de teinte grise.

5. Traitement des espaces libres, notamment les plantations à conserver ou à créer

Le projet se situe en arrière de la frange boisée qui sera conservée. Aucun des éléments constituant le parc ne sera alors visible.

Plusieurs mesures sont prévues pour limiter les incidences visuelles du projet depuis ce secteur :

- Évitement et maintien de la périphérie boisée du projet : Pour des raisons à la fois écologiques et paysagères, le projet évite une grande majorité des boisements à proximité du projet. Une frange boisée sera conservée sur toute la périphérie du site d'implantation.

- Projet de faible hauteur (au maximum 2,91 m) : Afin de réduire l'incidence visuelle du projet, les éléments du projet seront tous de faible hauteur (2,91 m pour les tables et les panneaux photovoltaïques et 2,7 m au plus, au niveau des postes), évitant de créer un projet volumineux.

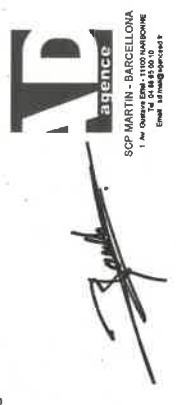
- Les pistes légères ne nécessitent aucun aménagement particulier. Elles apparaîtront donc entièrement enherbées après la phase de travaux. La piste renforcée, créée par apport de Grava Non Traitées, sera laissée à la repousse naturelle de la végétation. Le traitement naturel des bordures permettra une recolonisation naturelle par la végétation herbacée sur les franges, et éventuellement aussi au milieu de la bande roulante tout au moins.

- Pour une cohérence d'ensemble, les bâtiments électriques, la clôture et le portail auront un revêtement couleur gris métallisé. La cîteme sera de couleur verte afin de s'intégrer au mieux dans son environnement.

- La mutation de l'espace actuel en surface d'accueil de la centrale photovoltaïque ne va pas à l'encontre de la présence d'une couverture végétale basse, bien au contraire. Le site sera remis après les travaux pour favoriser la repousse après l'exploitation ancienne du site et les travaux, puis laissé à la repousse naturelle de la végétation.

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436
SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



PC4 NOTICE DESCRIPTIVE

L'accès au site de la centrale se fera par un portail d'entrée principal, depuis la voie d'accès issue de la RD 920, à l'Est du site. Cette voie d'accès est déjà existante. Il sera néanmoins nécessaire de revêtir la voie pour la raccorder avec la RD 920, tout en permettant le croisement de deux véhicules. Il s'agira d'un revêtement de type géotextile, recouvert de gravas. Le traitement naturel des bordures permettra une recolonisation naturelle par la végétation herbacée sur les franges, et éventuellement aussi au milieu de la bande roulante tout au moins.

Le chemin d'accès carrossable existant appartient au domaine privé. L'accès à l'ancienne entrée de la friche industrielle est actuellement fermé par un portail situé à proximité du délaissé. Celui-ci sera adapté pour répondre aux exigences du SDIS (semure adaptée).

Les éléments constitutifs du projet étant de taille modeste, leur acheminement jusqu'au site d'implantation se fera principalement par camions semi-remorque en empruntant la RD 920, parfaitement dimensionnée à ce type de gabarits. Le projet photovoltaïque n'engendrera pas de modification particulière du trafic routier lors des travaux, le chantier nécessitant au total la venue d'environ 350 camions de 38 tonnes, soit un trafic moyen d'environ 2 camions par jour.

b) Voies de circulation

Une voie de circulation périphérique, d'une largeur de 4m, sera créée sur l'emprise du projet solaire. Cette piste sera composée d'un géotextile et d'un recouvrement par environ 30 cm de graviers. L'utilisation de matériaux poreux permettra de conserver la perméabilité du sol et de ne pas influencer sur les ruissellements naturels. Cette voie desservira l'accès aux locaux techniques et permettra de se rendre en tout point de la centrale. Il est planifié qu'elle soit maintenue dans un état permettant à la fois la circulation, le stationnement et la mise en œuvre des véhicules de secours. La voie sera également préservée en constant état de propreté et dégagée de tout objet ou végétation susceptible de gêner la circulation.

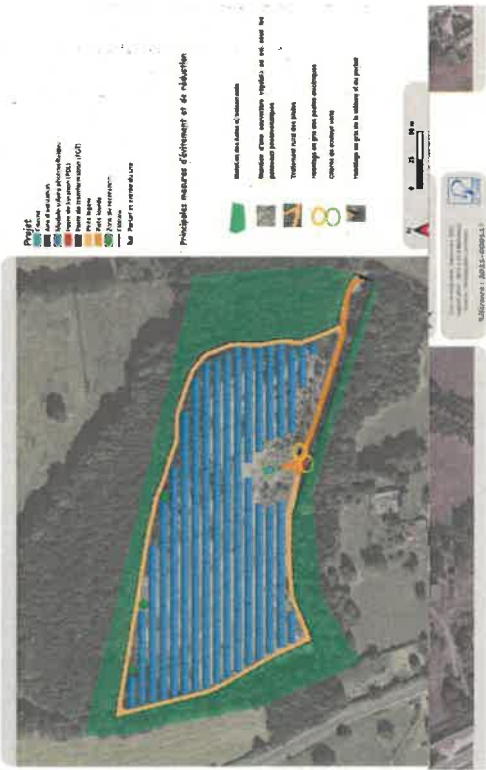


Figure 8 - Carte des mesures paysagères

6. Organisation et aménagements des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement

a) Accès au site



Figure 9 - Plan d'accès au site

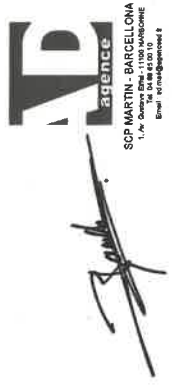


Figure 10 - Plan d'implantation du projet

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



PC 5

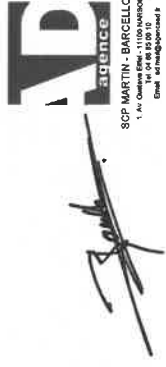
PLANS DES FACADES

- Plans poste de transformation
- Plans poste de livraison
- Plans panneaux photovoltaïques et structures
- Plan des clôtures du site
- Plan réserve incendie

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

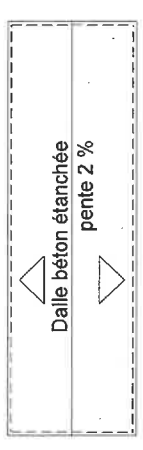
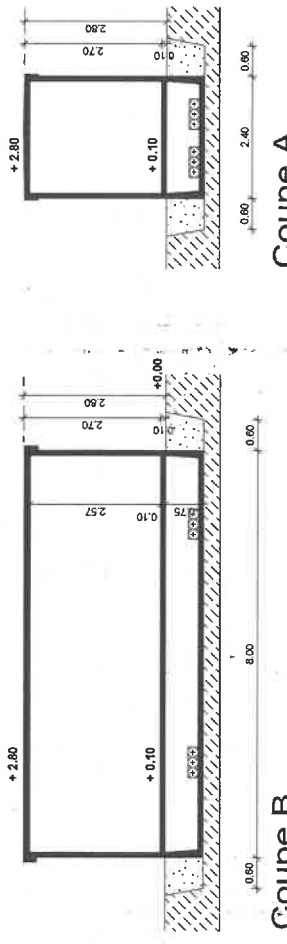
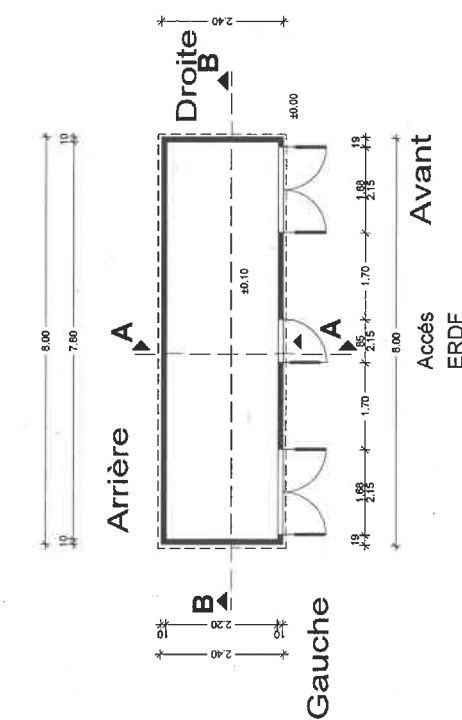
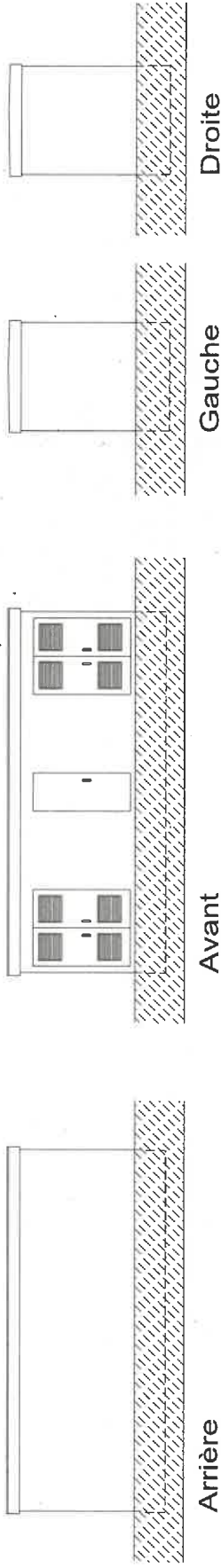
SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



PC5

POSTES DE LIVRAISON
Plan / Coupe / élévations
Echelle 1/100

Poste préfabriqué béton, 8m (L) x 2,40m (l) x 2.70m (ht)
(habillage en gris- RAL 9002).

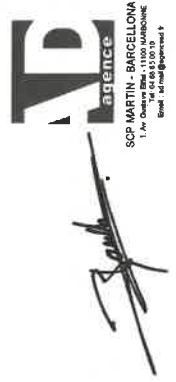


Plan de toiture

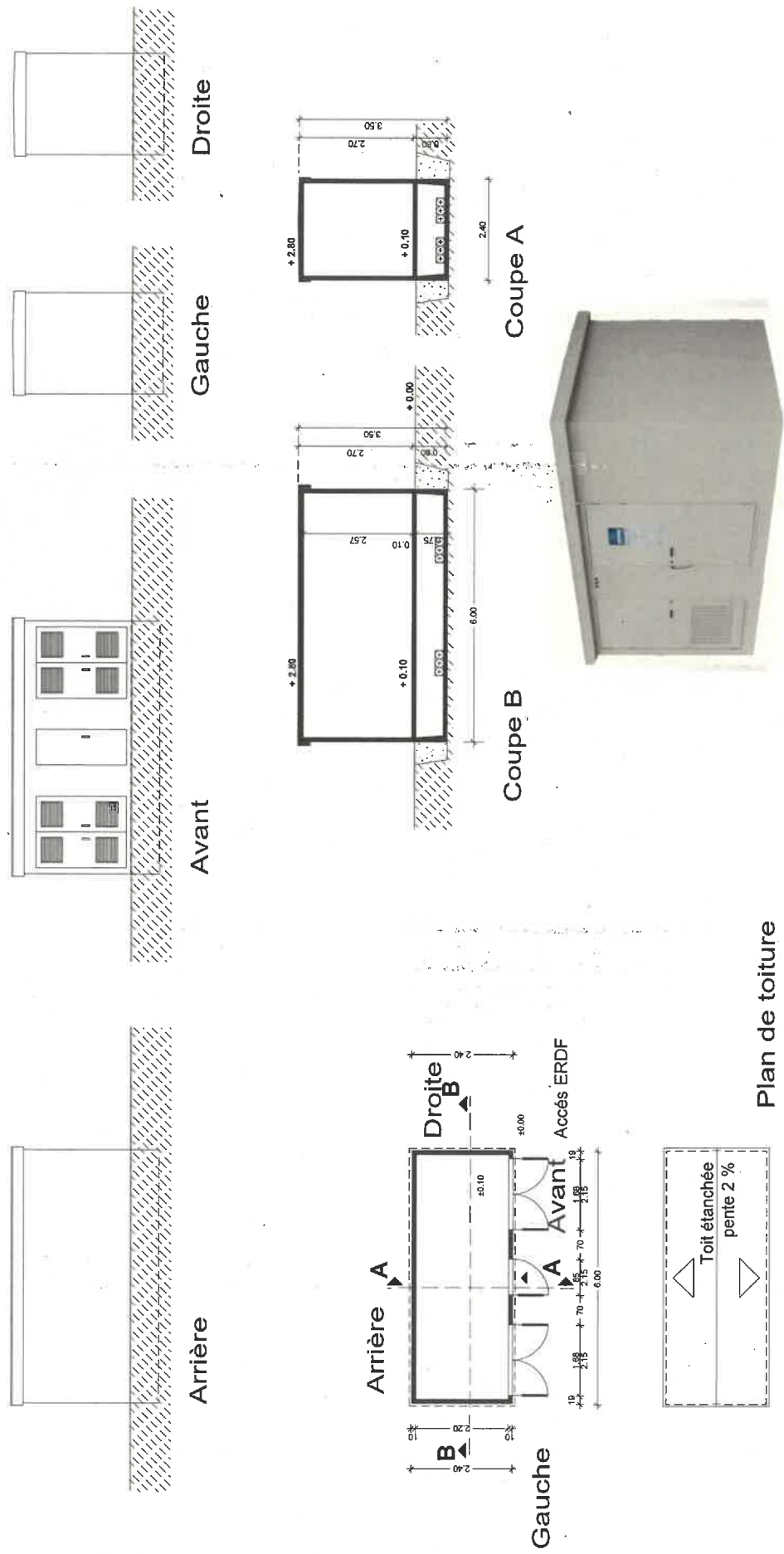
Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



1 Poste préfabriqué 6m (L) x 2,40m (l) x 2.70m (ht)
(habillage en gris- RAL 9002).

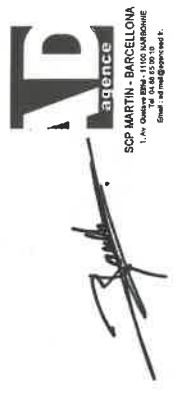


Plan de toiture

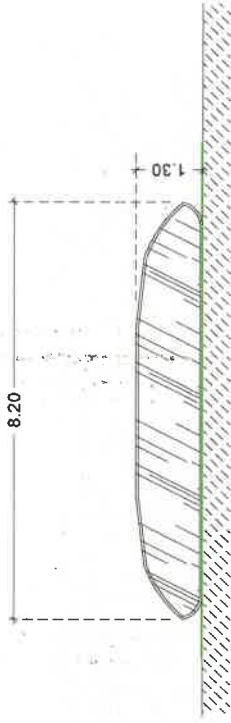
Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

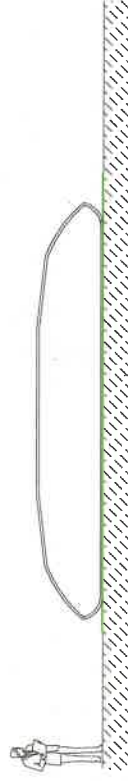
SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



Réserve incendie souple de 30 m3:
8.20 m (L) x 4.45 m (l) x 1.30 (ht)



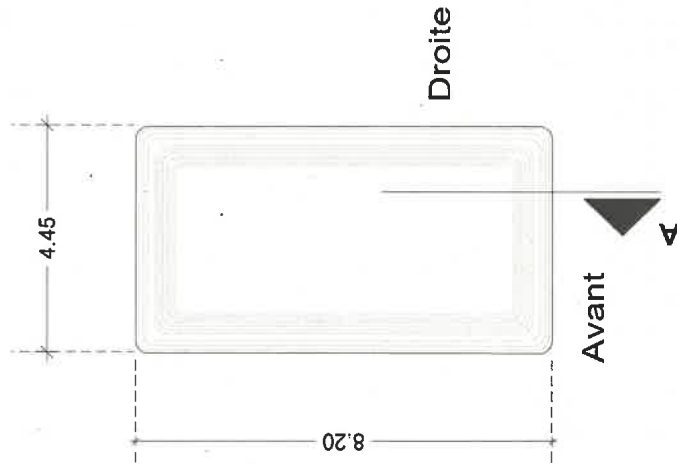
Coupe A



Droite



Avant

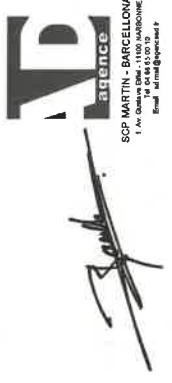


PLAN

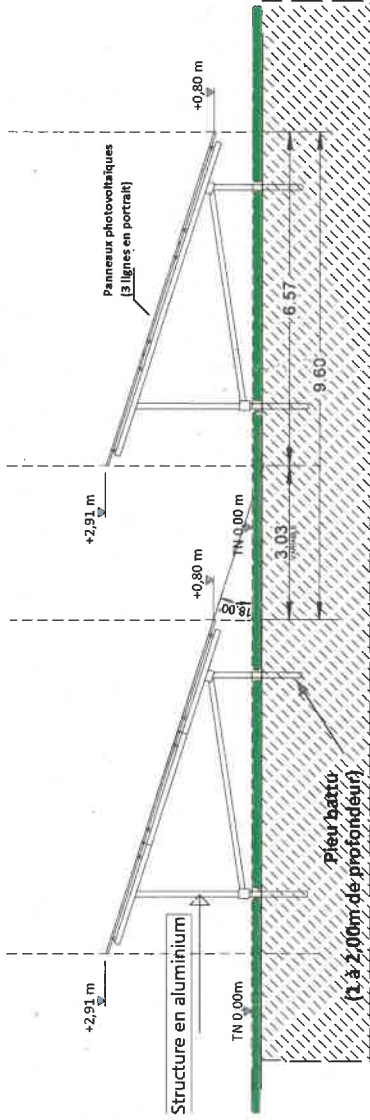
Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS

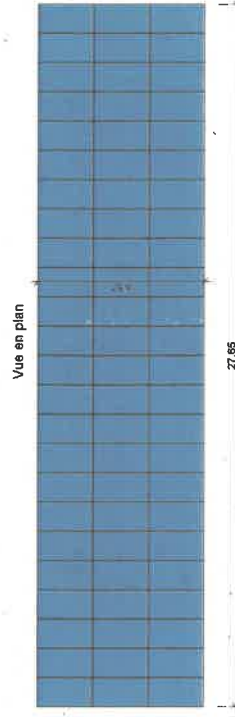
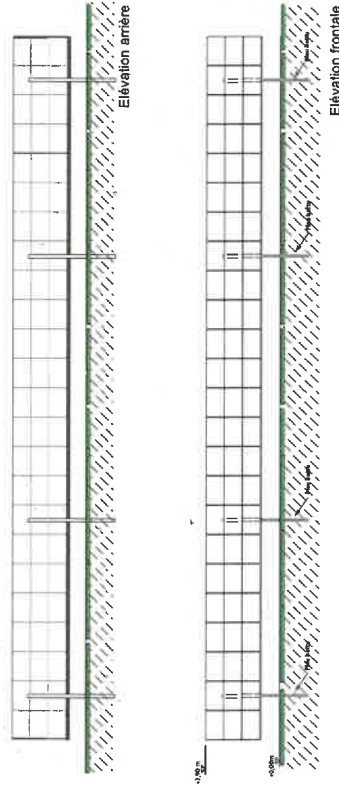


PC5
PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES ET STRUCTURES
 Plan / Coupe / élévations



Coupe de principe - Elevation Laterale
 Echelle 1/100

TABLES 72 MODULES
 et
TABLES 24 MODULES
 (hauteurs identiques)

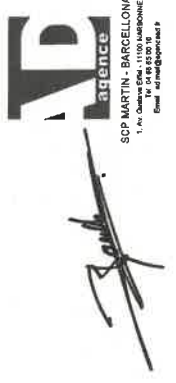


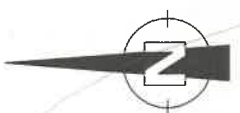
Echelle 1/200

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

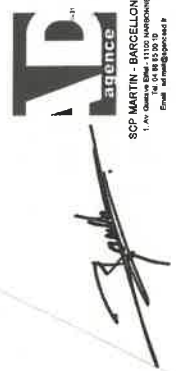
Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS





	Emprise projet
	Implantation projet photovoltaïque
	Clôture
	Repérage clôture
	Repérage accès
	Portail d'accès
	Piste lourde interne, largeur 4 m
	Piste légère interne, largeur 4 m

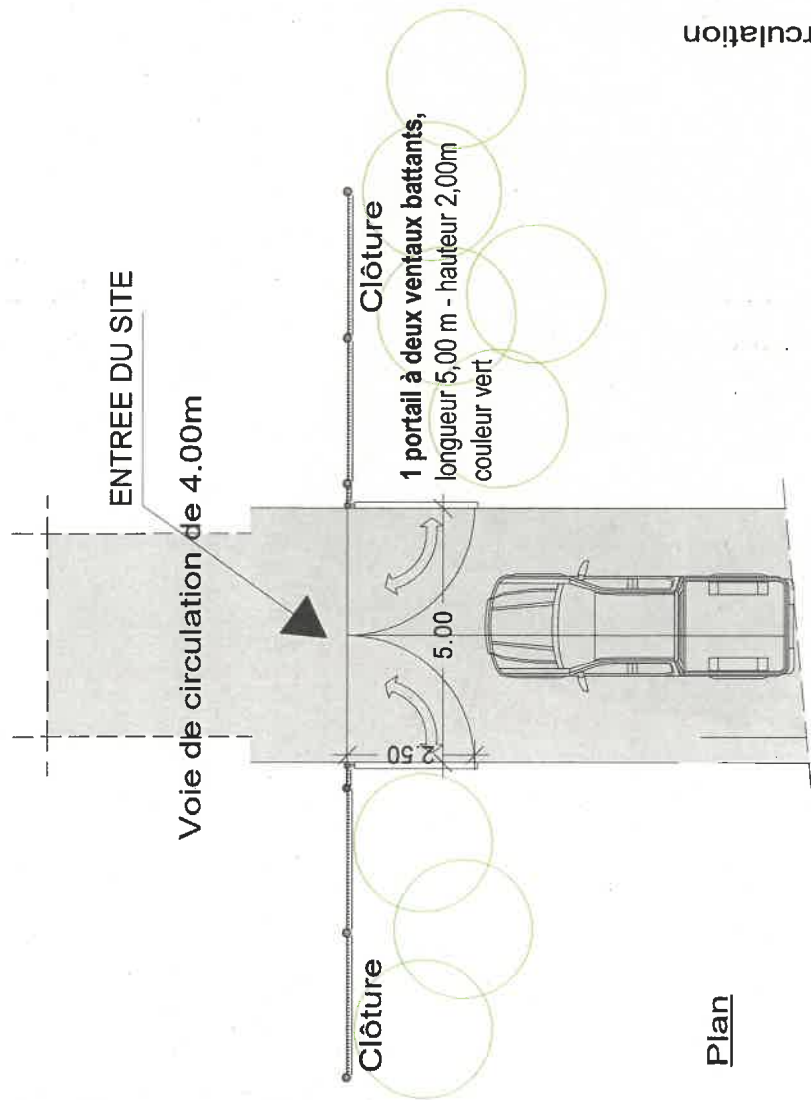


Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

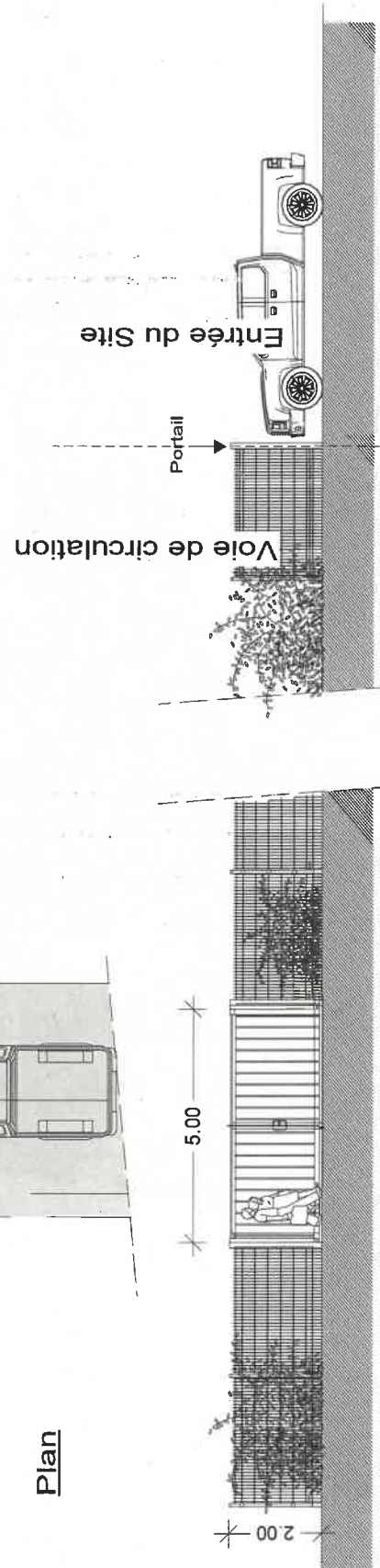
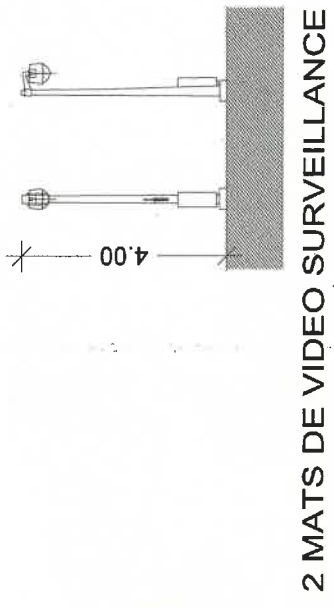
Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51¹⁹⁵¹⁰ - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS

Clôture grillagée sur toute la périphérie du terrain / (hauteur 2,00m)
« grillage souple à maille rectangulaire, couleur verte »



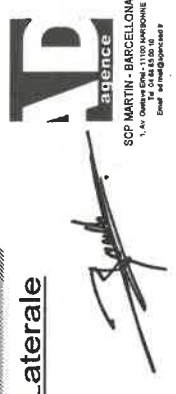
Plan



DETAIL CLOTURE / PORTAIL Frontale

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436
SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



PC 6

DOCUMENTS GRAPHIQUES PERMETTANT D'APPRECIER L'INSERTION DU PROJET

- Insertion graphique selon vision 1
- Insertion graphique selon vision 2
- Insertion graphique selon vision 3

PC 7

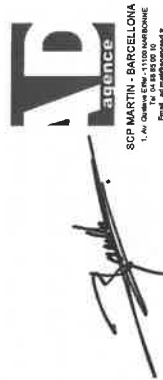
PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT PROCHE

- Photographie selon vision 1 Etat des lieux
- Photographie selon vision 2 Etat des lieux
- Photographie selon vision 3 Etat des lieux

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



SCP MARTIN - BARCELONA
1, rue de la République - 11100 MONTROUILLON
Tél : 03 20 30 00 00
Fax : 03 20 30 00 01

PC 6 - 7
VOLET PAYSAGER
PC 6 - Insertion graphique selon vision 1
PC 7 - Environnement proche selon vision 1



PC 6 - Vision 1 - Etat Projeté

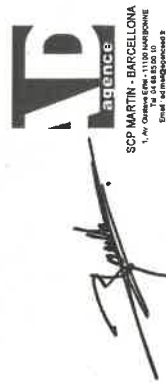


PC 7 - Vision 1 - Etat Des lieux - Environnement proche

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



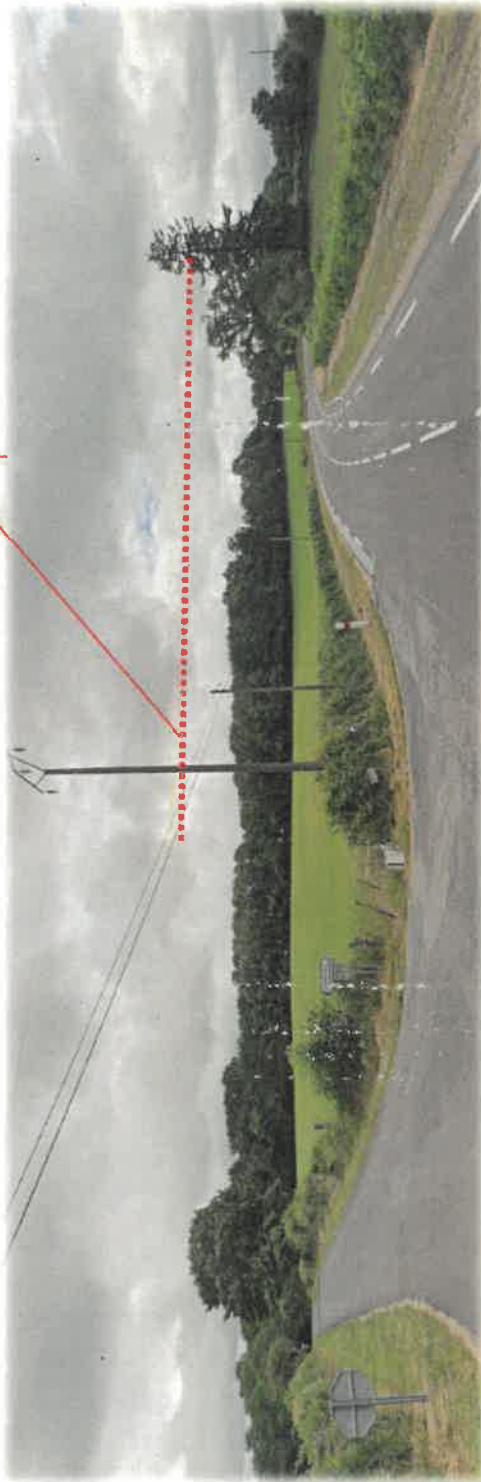
PC 6 - 7
VOLET PAYSAGER

PC 6 - Insertion graphique selon vision 2

PC 7 - Environnement proche selon vision 2



La lisière arborée conservée cache le projet



PC 6-7 - Vision 2 depuis la RD920/420 au niveau de l'embranchement avec la route des Landes à 200 m à l'ouest du projet

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS

PC 6 - 7
VOLET PAYSAGER
PC 6 - Insertion graphique selon vision 3
PC 7 - Environnement proche selon vision 3



Le talus arboré empêche toute vue sur le projet

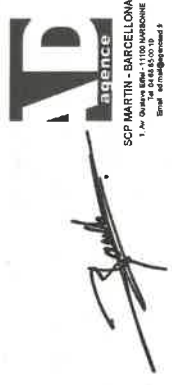


PC 6-7 - Vision 3 depuis la RD920/420 à proximité de l'accès au hameau de la Picarelle - à 70 m au sud-ouest du projet

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



SCP MARTIN - BARCELONA
1, rue de la République - 11000 MARSEILLE
04 91 64 50 00
www.martin-barcelona.com

PC 8

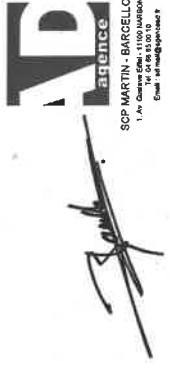
PHOTOGRAPHIE ENVIRONNEMENT LOINTAIN

- Photographie selon vision 4 Etat des lieux

Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

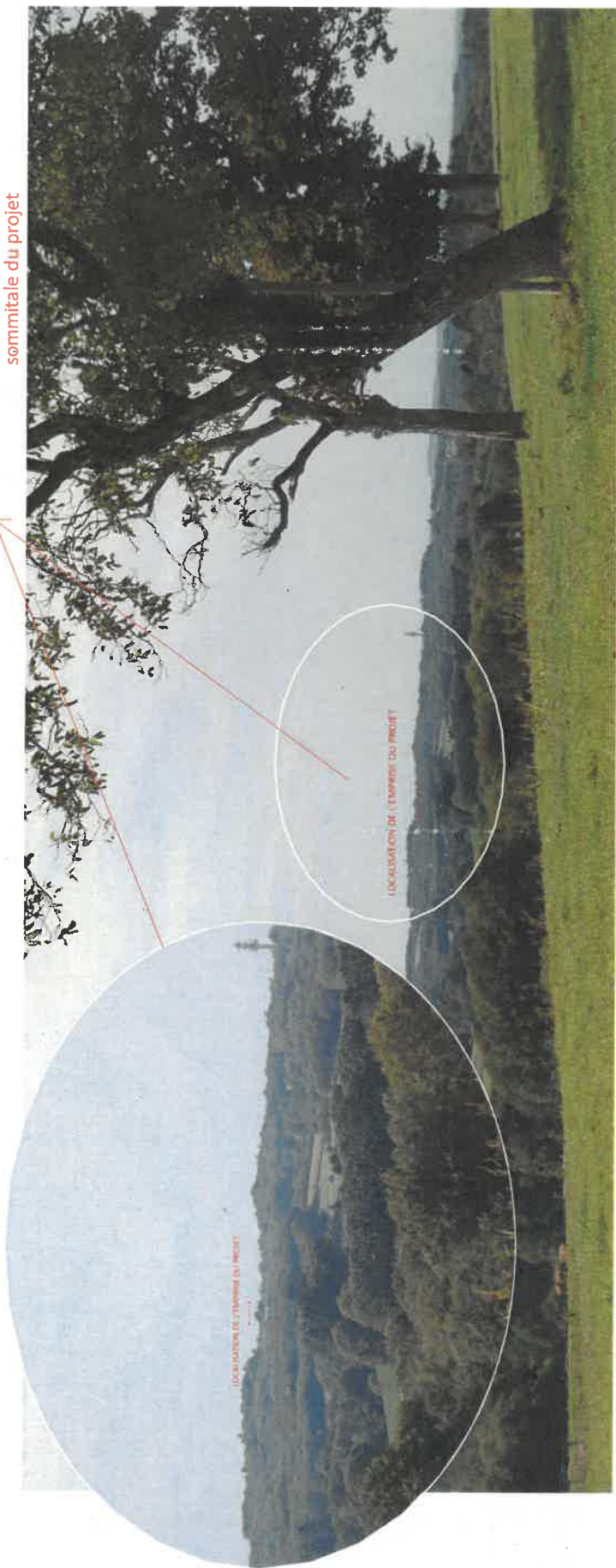
Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS



PC 8
VOLET PAYSAGER
PC 8 - Photographie environnement lointain selon vision 4

Perceptions lointaines et très partielles sur la partie
sommittale du projet



PC 8 - Vision 4 depuis le hameau de Cirat
– 4780 m à l'est du projet



Centrale Photovoltaïque au sol - Masseret (19 510)

Lieux dit "La Picarelle", Section A n° 145 et 436

SARL GDSOL 51 - 50, Rue Etienne Marcel - 75 002 PARIS